

TERRITOIRE DE BELFORT

# Garde-champêtre, la police rurale en pleine nature

Ils ne sont que 1 800 en France. Loin des tambours et des trompettes qui servaient à claironner les arrêtés municipaux, le garde-champêtre assure aujourd'hui de nombreuses missions de police sous l'autorité du maire. Explications de Jean-David Daucourt, responsable du service Garde Nature au centre de gestion du Territoire de Belfort (90).



**S**ur près de 52 communes du Territoire de Belfort, Jean-David Daucourt et les dix gardes-champêtres qui travaillent à ses côtés assurent la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques. « Nous intervenons sur toutes les infractions et des problèmes liés à la qualité de vie dans la commune, sur les chemins et les routes. » Cela peut concerner les animaux errants, le contrôle de la pêche et de la chasse, les dépôts sauvages et la protection de l'environnement. Le service Garde Nature est aussi chargé de la police funéraire,

du contrôle des agrès sportifs et de la mise en œuvre des plans d'urgence.

## Patrouilles à la carte

Agents territoriaux du centre de gestion, ils sont mis à la disposition des maires de l'intercommunalité qui ont souscrit au service. « Les communes du Territoire de Belfort n'ont pas besoin d'un policier à temps complet et à heures fixes. Nous planifions nos patrouilles en fonction de leurs besoins. Nous travaillons 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. En cas d'urgence (divagations de chiens,

dépôts sauvages), ils font directement appel à nous. »

La capture des animaux sauvages ou domestiques est en effet l'une des principales missions des gardes-champêtres, qui s'attachent d'abord à retrouver leurs propriétaires. Chats et chiens sans collier sont orientés vers la fourrière départementale, tandis que chevreuils, cochons ou... pythons royaux se retrouvent à la fourrière verte. Les gardes-champêtres veillent au respect de la propreté en collectant les dépôts d'immondices et en surveillant les éco-points. Ils réalisent aussi

de nombreuses interventions dans le domaine de la circulation routière, aussi bien en milieu rural (circulation des motos vertes) qu'en milieu urbain (feux rouges grillés, non-port de la ceinture...).

## Un service tout-terrain

Pour intervenir sur tous les terrains, le service Garde Nature dispose de différents types de véhicules : voitures, VTT, canoës et chevaux. « Nous choisissons le moyen de locomotion le plus adapté à chaque intervention : le cheval comme un





WWW

Retrouvez le portrait de Jean-David Daucourt et les autres portraits de territoriaux sur Internet! Voir page 23.



**Gilles Erriau**  
Médecin conseil

## Faire face à des situations d'urgence

### Quels sont les risques liés à la fonction de garde-champêtre ?

Les activités du garde-champêtre l'amènent à effectuer de multiples déplacements. Il est donc exposé aux risques rencontrés par ailleurs dans la pratique des sports de détente et de loisirs, qui nécessitent des aptitudes physiques particulières. Quel que soit le mode de transport utilisé, la vigilance, les capacités cognitives et les aptitudes physiques doivent être évaluées médicalement. Les gardes-champêtres sont également exposés aux risques liés à leur mission d'encadrement (responsabilité, veille, surveillance) et à la capacité de donner des conseils auprès des administrés. Ils doivent donc disposer des capacités psychologiques leur permettant de faire face à des situations d'imprévu ou d'urgence.

### Quels sont les conseils à donner ?

Avant tout, respecter une bonne hygiène de vie : pas d'alcool ou de produits touchant à la vigilance, une bonne qualité de sommeil et d'alimentation. Cette hygiène de vie leur permet de travailler en horaires décalés, le soir ou le week-end. Par ailleurs, face aux conditions climatiques, ils doivent savoir se préserver du froid l'hiver et de la déshydratation l'été.



*moyen d'approche quand les véhicules à moteur ne sont pas autorisés, le VTT pour contrôler les pistes cyclables, le canoë pour récupérer un animal en difficulté sur un plan d'eau», explique Jean-David Daucourt.*

Le service des Gardes Nature existe depuis 1992. Jean-David Daucourt était là! Il se charge aujourd'hui à 80% de son temps de la gestion du service : plannings des patrouilles, budgets, relations avec les élus. Quand il sort, c'est pour des missions de fauconnerie, dans lesquelles il est spécialisé. L'objectif ?

Perturber avec des rapaces les rassemblements nuisibles de pigeons, corvidés et étourneaux, jusqu'au déplacement des espèces considérées.

Pendant ce temps, ses collègues circulent essentiellement sur le terrain. Titulaires du concours de garde-champêtre, ils bénéficient depuis 2000 d'une formation de trois mois assurée par le CNFPT. Mais rien ne remplace la motivation pour assurer cette fonction! Il faut être disponible, y compris les week-ends et les jours fériés, et aimer vivre dehors toute l'année, même l'hiver par -15°. ■

## POUR EN SAVOIR PLUS :

[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

[www.carrieres-publiques.com](http://www.carrieres-publiques.com)

## LE RÔLE JURIDIQUE DU GARDE-CHAMPÊTRE

Agents territoriaux de catégorie C, les gardes-champêtres exercent dans les communes les missions qui leur sont confiées par la loi en matière de police rurale. Ils peuvent exécuter, sous l'autorité du maire, les missions relevant de sa compétence en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Ils s'assurent que les arrêtés de police du maire sont bien exécutés et dressent, le cas échéant, des contraventions.